

Bulletin municipal



Le mot du Maire

Nous avons aujourd'hui collectivement conscience que le dérèglement climatique n'est plus une menace, un risque, mais que c'est devenu une réalité.

Le réchauffement global, bien perceptible ces dernières années, peut ne pas nous sembler très grave, mais en revanche ce sont les effets du réchauffement qu'il nous faut craindre.

+2 degrés , c'est la disparition des activités de neige naturelle dans le Vercors et l'économie qui va avec.

+ 2 ° c'est une déstabilisation certaine de l'approvisionnement en eau des populations et des exploitations agricoles du Vercors y compris, et c'est nouveau, l'hiver.

+2 ° c'est la disparition, dans la vallée, de certains résineux, épicéa et pin sylvestre, la remontée des feuillus sur les alpages et le développement des parasites, avec des retentissements sur les filières forestières et pastorales.

Bien sûr nous nous adapterons aux changements et la meilleure adaptation consiste à changer dès maintenant nos habitudes de vie, nos techniques de production, et nos modes de consommation qui, c'est le moins que l'on puisse dire, ne semblent pas apporter à notre société , joie de vivre et enthousiasme débordant ...

Ça tombe bien, nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir changer cela et à ressentir que l'amélioration de nos vies et celles de nos enfants ne passera pas par encore plus de consommation mais par moins de gâchis, moins de dépenses inutiles, plus de partages et moins de possessions.

Le territoire Royans Vercors se lance cette année dans un programme volontariste de transition énergétique, qui n'aura de sens et d'efficacité qu'avec les envies, les besoins et les idées de nous tous.

Alors je vous souhaite une très bonne année, pour vous et votre famille, beaucoup de ces joies, petites et grandes qui éclairent la vie, mais aussi un peu d'audace : Ces envies, ces idées et ces projets que nous avons les uns les autres : « Et si c'était maintenant ? »

Christophe MORINI



HORAIRE OUVERTURE Mairie

Lundi – Vendredi

De 8h30 à 12h00 et

De 13h30 à 16h30

Mardi–Mercredi–Jeudi

De 8h30 à 12h00

HORAIRE OUVERTURE AGENCE POSTALE

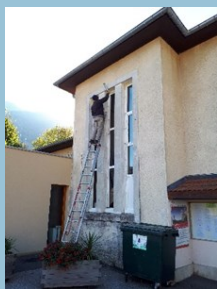
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Courrier électronique : mairie.saint.agnan.vercors@wanadoo.fr

Site Web : www.saint-agnan-vercors.com

Tel : 04.75.48.20.67

Fax : 04.75.48.12.75



Rénovation et isolation de la montée d'escalier nord du bâtiment de la mairie (accès à la salle du conseil).

Dans le cadre de la rénovation et de l'optimisation de la performance énergétique, les fenêtres du couloir d'accès à la salle du conseil ont été changées. Une subvention complémentaire du Service public Des Energies dans la Drome a été obtenue. Le chantier a été réalisé par Bourguignon SARL cet automne.



Rénovation et isolation des toilettes et vestiaires de la mairie.

Afin de respecter la loi en matière d'aménagement des locaux, et améliorer les conditions du personnel, la Mairie a fait rénover les vestiaires. Une bonne isolation va permettre de poursuivre la démarche d'optimisation énergétique.

Ces travaux ont été réalisés par Michel REPITON



Les travaux de l'école.

Installation d'un drain au pied du mur Nord de l'Ecole pour éviter l'humidité du passage de l'ancienne source. Le mur intérieur du couloir est en plein travaux, toilettes et couloirs seront neufs à la fin du mois. Travaux réalisés par les entreprises Blanc, D'addario, Pinchinot et Gervasoni.

Cimetière : La marche vers le « zéro phyto ».

Depuis le 23 janvier 2014 la loi interdit l'usage de pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020, la marche vers le « zéro phyto » est enclenchée. Au-delà des seuls parcs et jardins, c'est un pan entier de l'aménagement urbain qui est concerné par ce virage, avec bien sûr, à la clé, un impact non négligeable sur l'eau et les milieux naturels.

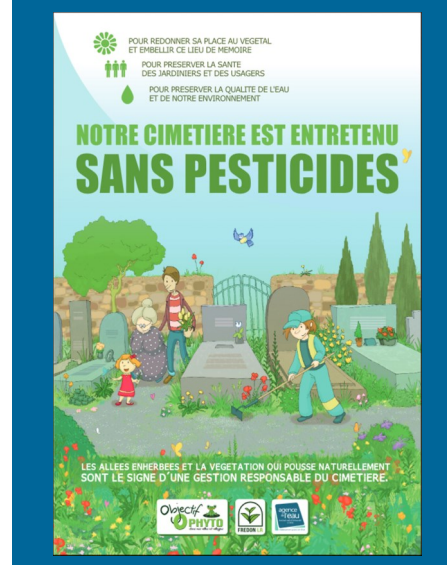
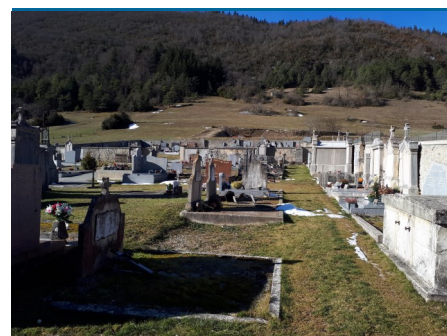
Les services techniques de la commune n'utilisent plus de produits phytosanitaires et pratique le désherbage thermique depuis l'année dernière dans le cimetière du village.

Jean Paul et Matty ont profité de ce bel été pour engazonner les allées du cimetière.

Nous vous rappelons qu'il revient à chacun d'entretenir les concessions de ses proches.

Depuis le 1er janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Cette réglementation a pour objectif de vous protéger et de protéger l'environnement. Rapporter vite vos produits dans la déchetterie à la Chapelle qui se chargera de leur destruction. Retrouver les solutions alternatives aux pesticides chimiques sur www.jardiner-autrement.fr



Adressage des voies communales.

Toutes les voies ont été dénommées par la commission qui a été mise en place et un état a été fait pour recenser le nombre de plaques et de panneaux à poser. Dans la mesure du possible, les noms d'usage des routes et voies ont été repris. Cet adressage sera mis en place courant 2019.

Bâtiment Marchetich.

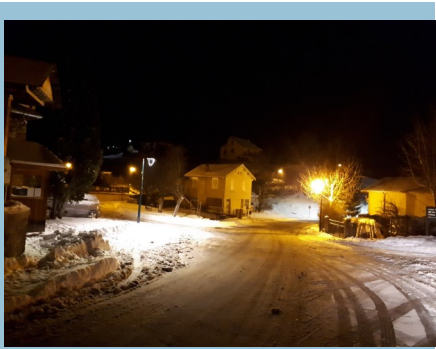
Les travaux de démolition du bâtiment Marchetich (ancien Petit Tonneau) ont pris fin en Novembre. Le fond du village est maintenant sécurisé et la place est libérée. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Blanc.

Une réunion publique sera organisée pour imaginer de futurs aménagements



Enfouissement de lignes EDF

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques se sont achevés par la dépose des poteaux. L'entreprise en charge des travaux a du faire appel à un hélicoptère. Jeudi 15 juin l'appareil s'est posé sur l'aire d'atterrissage des Trucs, après quelques rotations les poteaux ont été regroupés. Ils seront prochainement évacués. L'objectif de cette opération est d'améliorer la qualité visuelle de notre territoire et l'enfouissement a rendu notre alimentation extrêmement fiable par le renouvellement des transformateurs



Eclairage public.

Ces dernières années la puissance lumineuse de la traversée du village a été baissée. Les lampadaires du lotissement de La Bessée et du parking du multiservice ont été remplacés par des éclairages LED. Un programme est en cours pour changer les autres lampadaires du village.

Cela permet une économie d'énergie mais aussi une diminution de la pollution lumineuse en phase avec le projet de réserve de « Ciel étoilé ».

Si vous constatez un dysfonctionnement, une ampoule grillée merci de le signaler à la mairie nous déclarerons l'incident et le SDED interviendra rapidement.



Panneaux solaire école

Une deuxième tranche de travaux a été réalisée doublant la surface des panneaux solaires sur le toit de l'école. La centrale villageoise « VercorSoleil » a équipé l'école d'un système de sécurité en cas de risque de chute de neige du toit (barrières de sécurité avec enrouleur).

Travaux SIEAV à Chabottes

Pour moderniser notre réseau d'eau, le Syndicat Intercommunal Eaux et Assainissement du Vercors a procédé en 2018 à la pose de huit compteurs de sectorisation sur Saint Agnan : au Passage, aux Chaberts, aux Ribauds, à la Britière, aux Meunières, aux Rochas, aux Trucs et aux Bérards.

Cela pour mieux connaître les consommations et les fuites, afin d'imaginer les travaux futurs.

A Chabottes, le syndicat a renouvelé la conduite principale depuis le quartier des Serres. Agé de plus de 80 ans, ce tronçon présentait beaucoup de fuites, peu de débit et un risque important de gel.

Cela a également permis l'installation d'une borne à incendie qui ne pouvait être installée avant, faute de débit suffisant.

SIEAV

Le Village

26420 La Chapelle en Vercors

Tel : 09.62.63.37.63



Travaux divers



Changement des portes des garages communaux et mise aux normes de l'électricité. Société Bourguignon et Repiton.

Rénovation complète de l'appartement Audouaire (peinture, salle de bain, évier de la cuisine...) par les agents communaux.



Peinture du chalet des toilettes publiques du parking multiservice par les agents communaux.

L'entreprise Blanc a commencé les travaux du four à bois du hameau de Rousset. Espérons une première flambée pour cet été.



Restauration du réservoir d'eau des Chabottes par les employés communaux. Une très belle réalisation qui donne un coup de neuf tout en respectant l'esprit de conservation du patrimoine.

Ecole

Les vœux de l'école Rose Jarrand

L'année 2018 aura été marquée par la réalisation d'un gros projet sur les volcans et les romains, se concrétisant par un magnifique voyage, au mois de mai, à Naples et sur les îles Eoliennes pour les élèves de CE2, CM1, et CM2. Un grand merci aux parents d'élèves, à la mairie et à la recyclerie qui ont permis le financement de ce projet. Une projection du film du voyage a eu lieu au repas des habitants le 6 juillet.

Les plus jeunes (maternelle, CP et CE1) ont bénéficié d'un séjour activités aquatiques au centre de Chadenas à Embrun. Ce séjour permettant une approche du savoir nager, élément incontournable du programme scolaire, et compliqué à mettre en œuvre sur notre territoire.

Pour 2019 le même séjour au centre de Chadenas à Embrun est d'actualité pour toute l'école. Ceux qui détiennent le test d'aisance aquatique pratiqueront l'activité voile sur le plan d'eau d'embrun.



Le réseau « Reves »

Depuis le début de l'année existe sur notre ancien canton un réseau pédagogique du Vercors nommé ReVes (Réseau Vercors). En effet en échange de la signature d'une convention de ruralité par les maires, le Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Drôme a facilité la création de ce réseau pédagogique en mettant un poste de remplacement supplémentaire à disposition de nos 5 écoles. Cette convention stipule que les mairies doivent trouver dans les 3 ans à venir, un moyen de réorganisation des écoles (Vercors et Royans) pour anticiper une éventuelle baisse dans nos régions rurales. Durant ces 3 années l'effectif des enseignants ne devrait pas être touché.

En quoi consiste ce réseau ? Les enseignants volontaires sont remplacés par ce poste supplémentaire afin d'élaborer des projets et tourneront dans les classes volontaires du réseau. Depuis le début de l'année scolaire ont eu lieu par exemple des projets de Course d'orientation, d'oralisation d'albums des grands pour les maternelles, de biathlon avec tir à l'arc, d'anglais avec une assistante américaine, de musique... Un projet sur le moyen âge est en cours, d'autres projets, comme la programmation de robots ou de jeux d'opposition en maternelle, sont en cours d'élaboration. Du temps est aussi libéré pour la mise en place, la gestion et la création d'un site Internet de ce réseau qui sera ouvert aux parents après les vacances de février.



Noël des enfants 2018

Comme chaque année le Centre Communal Action Sociale a organisé le Noël de l'école avec présence du père-Noël, goûter et cadeaux. Cette année l'école a reçu du CCAS des vélos et des trottinettes.

Salle des fêtes

La salle des fêtes de Saint Agnan peut accueillir 100 personnes.

Cette année la municipalité a complété son équipement par l'achat d'un chariot pour le transport des tables. Ce qui facilite la mise en place.

Une série de porte-vélos ont été mise à disposition dans la cour.

Une étude de l'insonorisation de cette salle est en cours afin d'optimiser son utilisation.

De nombreuses familles et associations ont bénéficié de ces installations durant l'année écoulée.

Cette salle des fêtes est couramment utilisée tout au long de l'année par des particuliers, des associations, par le Parc Naturel Régional du Vercors et par le réseau de la RAM pour les assistantes maternelles.

Tarif journalier location salle des fêtes

Habitant du canton

Eté 65€

Hiver 120€

Association communale

Eté 50€

Hiver 70€

1 gratuité par an

Le bus santé

Le Bus Santé sera sur la commune le **Mercredi 11 Septembre 2019**.

- Dépistage de la rétinopathie diabétique
- Actions d'éducation thérapeutique, de prévention et de promotion de la santé ouvertes à tous

Informations et rendez-vous 04.75.81.63.10

Le PNRV

Le Parc ouvre les discussions sur son projet de territoire, ses priorités et son positionnement pour les années à venir. Moment essentiel car c'est sur la qualité de ce travail que l'état et les communes renouvelleront le classement en Parc Naturel Régional. Pour cela plusieurs outils sont mis à disposition des habitants : une enquête en ligne, un appel à contribution et plusieurs réunions thématiques.

Maison de Services au Public

Le bureau de poste de la Chapelle en Vercors réunit les services sous un même toit avec une Maison de services au public et devient un véritable lieu d'accueil, d'information, et d'orientation. Le bureau dispose d'un îlot de services au public avec un accès à des services numériques. Les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne, en lien avec les opérateurs de services publics « essentiels ».

L'association Les Tracols propose un accompagnement individuel, gratuit et confidentiel pour :

L'aide à la rédaction de documents administratifs (CV, courrier officiels...)

L'information et aide dans les démarches administratives (CAF, Pôle Emploi, CPAM)

Permanences avec ou sans rendez-vous

Le petit marché

Comme chaque année, le Petit Marché des producteurs locaux s'est installé sur la place du village tous les lundis après midi.

De mai à septembre, ils nous ont apporté animations et joie de vivre. Merci à toute l'équipe.

La fête du village

Comme chaque année la fête du village s'est déroulée fin juillet (Feux d'artifice, bal, concours de boule, repas, manège, activités organisées par le VSF, Ball Trap organisé par l'ACCA). Merci à Saint Agnan Animation et aux autres associations participantes.



Association les Tracols

78 Rue Jean Jaures

26190 Saint Jean en Royans

Tel : 04.75.05.21.12 ou

06.42.48.95.87

www.association-tracols.fr



Les commémorations

Commémoration du 28 juillet

Comme chaque année, le 28 juillet, nous avons commémoré l'attaque du maquis du Vercors au parking de la Luire et au pont des Oules. Merci aux participants, aux porte drapeaux et aux enfants présents.

Commémoration 11 novembre

A l'occasion du centenaire de la fin de la terrible guerre 14-18, nous avons démarré une nouvelle manière de commémorer le 11 novembre.

Associés à la commune de la Chapelle, nous commémorerons désormais ensemble, alternativement à la Chapelle et à Saint Agnan, une année sur deux. Cette année, nous avons fait cette cérémonie à la Chapelle.

Infos pratiques

Refaire sa carte identité et son passeport

Démarches à effectuer dans une "mairie station", équipée d'un périphérique pouvant recevoir les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports.

La Chapelle en Vercors (04.75.48.20.12)

Saint Jean en Royans (04.75.47.75.99)

Déclaration préalable de travaux et permis de construire

Dans un certain nombre de cas, une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée avant de démarrer les travaux (changement de fenêtre/volets, réfection de façade, ouvertures...). Elle permet à la mairie de vérifier que le projet de travaux respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. D'une manière générale, elle concerne la réalisation d'aménagement de faible importance. La déclaration préalable de travaux doit être adressée par lettre recommandée avec avis de réception ou déposée à la mairie qui délivrera un récépissé. Sans retour de la DDT dans un délai de un mois la déclaration préalable est acceptée, les travaux peuvent alors commencer.



Information :

www.service-public.fr

 **Service-Public.fr**
Le site officiel de l'administration française

Etat Civil 2018

DECES

RIMET Christian 29 Janvier

CHEVALIER Martial 13 juillet

NAISSANCE

GOGUEN ROGER Amaya 8 janvier

DONNADIEU Lumi 9 Décembre

Nouveaux arrivants

La famille ALZOUKANI

En 2018, la commune de Saint Agnan (comme celle de Vassieux) à répondu favorablement à une demande de l'Etat pour l'accueil de Réfugiés.

Il s'agissait de permettre et d'accompagner un séjour de répit pour une famille suivie par l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides)

De nationalité Syrienne et après avoir passé plusieurs années dans un camp au Liban, la famille Alzoukani s'est installée en juillet 2018 dans l'appartement au dessus de la mairie.

Accompagnée par le Diaconat Protestant Drome Ardèche, la famille gère son budget et paye son loyer. 3 enfants sont scolarisés à l'école Rose Jarrand et au collège pour les 2 plus grands.

Mais comment s'y retrouver dans un pays qu'on ne connaît pas dont on ne parle pas la langue dans un village rural. Comment s'installer sans connaissance et sans moyens de déplacements.

Un collectif vraiment formidable s'est constitué avant même leur arrivée et depuis, une vingtaine de personnes (de Saint Agnan et de la Chapelle) les aide, chacun à sa manière : cours de français, démarches administratives, soins médicaux, activités, sorties, ballades, courses, déplacements, ...

Saluons ce bel élan de solidarité humaine et l'accueil chaleureux des commerçants, des personnels médicaux, de la Piste recyclable, des secrétaires, agents et élus communaux, des instituteurs et des professeurs du collège.



La famille Alzoukani avec de gauche à droite:

Hussam

Muhannad

Hiba

Nourra

Ibrahim

Mustafa

Le café de Rose

Anne LEQUIN a repris au début de l'été l'exploitation du Chalinois. Elle vous accueille avec son équipe au Café de Rose dans son bar, pizzeria, restaurant culturel. Le midi, assiette du monde qui change au fil des saisons, profitez aussi de la librairie, d'expos et de concerts tout au long de l'année.



Le Havre des Trolls

Paul CHAVET et Mélissa LIMONIER ont repris respectivement l'Eau et l'Air et La Vernaisienne baptisée maintenant le Havre des Trolls. Ils proposent des chambres d'hôtes avec espace détente dans un environnement calme et bucolique. L'espace détente (Sauna, jacuzzi) devrait ouvrir courant 2019.

